

Élections FFFD 2024 – Document n°2

I. Historique :

- [15/02/2023](#) - Appel à volontaires auprès des organes FFFD pour participer au groupe de travail sur les modifications statutaires dans le cadre de l'application de la loi sport du 2 mars 2022.
- [01/03/2023](#) - Constitution du groupe de travail sur les statuts FFFD (5 membres).
- [01/04/2023](#) - Le comité directeur valide les propositions du groupe de travail.
- [22/05/2023](#) - Le ministère valide les propositions de modifications des statuts FFFD.
- [22/06/2023](#) - Propositions ratifiées lors de l'AGE. Vote à l'unanimité.
- [25/11/2023](#) - Propositions et vote lors de l'AG en faveur du mode scrutin de liste Mixte (1 seul tour). Scrutin proportionnel à prime majoritaire pour nos futures AG électorales.
- [25/04/2024](#) - Le comité directeur valide les propositions du groupe de travail portant sur les modifications des statuts et règlement intérieur FFFD dont la mise en place du code électoral.
- [30/05/2024](#) - Propositions ratifiées lors de l'AGE. Vote à l'unanimité.
- [02/07/2024](#) - Modalités de campagnes définies par le comité directeur.
- [05/09/2024](#) - Désignation du Président du Comité de Surveillance des Opérations Électorales et de ses membres titulaires et remplaçants.

II. Textes de références :

- *LOI n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France (1) - Légifrance (legifrance.gouv.fr)*
- *Microsoft Word - 1-Statuts FFFD 2021 - Pour AG.docx (ff-flyingdisc.fr)*
- *Reglement-Interieur-FFFD-30-mai-2024.pdf (ff-flyingdisc.fr)*
- *Modalites-de-campagne-FFFD-2024-4.pdf (ff-flyingdisc.fr)*
- *Extrait-reglement-interieur-Code-electoral.pdf (ff-flyingdisc.fr)*

III. Rappel de la période électorale :





IV. Constitution d'un dossier de candidature Liste FFFD (date limite : 05 octobre 2024 à minuit) :

Pour être recevable, chaque personne tête de liste doit constituer un dossier de candidature comprenant :

- La liste des personnes candidates,
- Le formulaire de renseignements de chaque candidat dûment complété et signé,
- D'un extrait du casier de judiciaire (bulletin n°3) de chacun des candidats,
- Du projet de politique générale pour l'olympiade.

Et devra répondre aux conditions fixées par les Statuts et le Règlement intérieur de la FFFD.

V. Constitution d'un dossier de candidature du/de la représentant.e du collège des entraîneurs (date limite : 05 octobre 2024 à minuit) :

Pour être recevable, chaque candidature doit comprendre :

- Le formulaire de renseignements du candidat dûment complété et signé,
- Un extrait du casier de judiciaire (bulletin n°3) du candidat,
- Du projet de politique générale pour l'olympiade.

Et devra répondre aux conditions fixées par les Statuts et le Règlement intérieur de la FFFD.

VI. Dépôt des dossiers et procédures :

Adressage obligatoire et unique à l'adresse suivante : csoe@ff-flyingdisc.fr

VII. Constitution du Conseil de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) de la FFFD sur la période 2024/2028 :

- **Président** : Philippe STELANDRE.
- **Titulaires** : Philippe LEMOINE et Alexis LEVY.
- **Suppléant** : Julien GREAU.